

Calendrier 2025-2026

Reprise des cours	Mercredi 10, vendredi 12 et samedi 13 septembre 2025 Les réinscriptions sont à valider pour le 6 septembre (forum des associations ou en ligne sur www.tempslie.fr)
Inscriptions (enfants nés avant le 31/12/2017)	Samedi 6 septembre 2025 au forum des assos à Plonévez du Faou et permanence le samedi 20 septembre de 10h30 à 12h30 à la salle Ar Veilh de Plonévez-du-Faou // Retour des dossiers des nouvelles inscriptions pour le 3 octobre
Octobre Rose	Samedi 11 octobre pas de cours, mais RDV pour participer aux animations pour la lutte contre le cancer du sein à Plonévez (salle Ar Veilh)
Vacances de Toussaint	Les cours continuent...
Assemblée Générale	Le mercredi 5 novembre à 20h à l'Espace Ar Veilh. En tant qu'adhérents à l'association, vous êtes tous invités
	Pas de cours les vendredi 7 et samedi 8 novembre
Goûter de Noël	Le samedi 13 décembre de 14h30 à 17h30 il y a cours les 17, 19 et 20 décembre
Vacances de Noël	La trêve de Noël ! Reprise le mercredi 7 janvier 2026
Vacances d'hiver et de Pâques	Les cours continuent...
Pâques Night	Venez danser à la salle Ar Veilh le dimanche 5 avril 2026 à partir de 20h
	<i>Il n'y a pas cours les jours fériés</i>
Spectacle	Les vendredi 5 et samedi 6 juin 2026 à partir de 20h30 à la salle Ar Veilh de Plonévez du Faou
	Après le spectacle, les cours sont terminés ! A la saison prochaine

A noter : en cas d'annulation d'un ou plusieurs cours (pour cause de maladie, blessure, Covid...), ceux-ci seraient automatiquement rattrapés pendant les vacances de Pâques. Marie-Jo prendra contact avec les élèves concerné.e.s et leur indiquera les dates et horaires, un e-mail sera également envoyé.

Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Conformément à la réglementation en vigueur, l'association Temps Lié collecte et utilise vos données personnelles uniquement à des fins de gestion de l'association. Votre adresse mail sera utilisée pour vous informer des événements de l'association et d'éventuelles modifications de fonctionnement.

En toute transparence, seuls les nom, prénom, date de naissance de votre enfant et votre commune de résidence sont communiqués une fois par saison par mail à la Communauté de Communes de Haute Cornouaille (CCHC), au conseil départemental du Finistère et/ou à votre mairie pour l'obtention d'éventuelles subventions. L'association Temps Lié s'engage à ne les utiliser ou les diffuser **en aucun cas** à un tiers dans un but commercial.

Responsabilité

L'Association n'est pas responsable de votre enfant en dehors de son heure de cours. Nous vous conseillons d'accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée de la salle pour vous assurer que le cours a bien lieu (possibilité d'annulation de dernière minute pour accident, blessure, Covid...).

Règlement

- L'Association Temps Lié reçoit les nouvelles inscriptions des enfants de 6 ans (nés avant le **31/12/2019**) à 16 ans. Les plus de 16 ans relèvent des cours d'adultes.
- Tout parent (ou adulte adhérent) à jour de sa cotisation est membre de l'Association Temps Lié.
- La cotisation ne sera pas remboursée en cas d'abandon durant l'année.
- Les frais d'inscription intègrent une participation à l'achat des costumes prêt-à-porter.
- Les horaires et plannings donnés en début d'année doivent être respectés.
- Il est demandé à chacun de faire attention à ses effets personnels : vêtements, bijoux, portables, etc. Nous vous conseillons de marquer la tenue de votre enfant.
- Lors des regroupements (goûter de Noël, répétition générale, représentations...), il est demandé aux parents de respecter les horaires pour venir chercher leurs enfants.
- Le jour du spectacle de fin d'année, il est demandé aux parents de ne pas prendre place dans la salle avant l'ouverture des portes (20h).
- Les enfants participent obligatoirement aux deux soirées spectacle. Pour faciliter l'organisation et préserver l'intégrité artistique du spectacle, ils doivent tous monter sur scène à chaque fin de soirée.

Contacts

- Tous les renseignements sur www.tempslie.fr et suivez-nous sur Facebook et Instagram
- Pour toute question, demande administrative, facture ou pour prévenir d'une absence, vous pouvez envoyer un mail à asso.tempslie@gmail.com